

AVIS DE VACANCE DE POSTE

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Burkina Faso (ANAC-BF) recherche pour sa direction générale

UN (01) MEDECIN CONSEIL VACATAIRE
--

I. DESCRIPTION DU POSTE :

Il sera notamment chargé de :

- fournir les prestations avec tout le soin nécessaire et au mieux de ses compétences ;
- appuyer à la mise en place d'un Conseil Médical de l'Aviation Civile (CMAC) ;
- centraliser, vérifier et archiver les dossiers médicaux transmis par les différents médecins examinateurs agréés ;
- appuyer le CMAC dans la rédaction des textes régissant la Médecine Aéronautique au Burkina Faso (normes médicales, conditions d'agrément des MEA, conditions d'ouverture des centres d'expertise du PN, etc.) ;
- assister l'ANAC pour les questions relevant de la Médecine Aéronautique lors des différentes rencontres ;
- participer en collaboration avec toutes les structures concernées, à l'amélioration de la sécurité des vols.

II. PROFIL EXIGE :

1. FORMATION

Le candidat doit être titulaire d'au moins d'un Doctorat en médecine et disposer d'une expertise avérée dans le domaine de la médecine aéronautique.

2. COMPETENCES TECHNIQUES :

Le candidat doit :

- Avoir une connaissance approfondie de la réglementation aéronautique (une expérience éprouvée des normes et pratiques recommandées ainsi que des

documents technique de l'OACI, de l'IUT, de l'OMM) en général et des textes régissant la médecine Aéronautique d'une manière générale et en particulier au Burkina Faso ;

- Avoir une bonne connaissance de l'ANAC-BF, de ses missions et objectifs ;
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais ;
- Avoir suivi des stages ou formations en médecine aéronautique ;
- Etre médecin évaluateur aéronautique de classe 1 ;
- Avoir une connaissance du domaine de l'aéronautique

3. QUALITE PERSONNELLES :

- Haut degré d'intégrité, de motivation,
- Sens de l'organisation, de la planification et des responsabilités,
- Esprit d'analyse, de synthèse et d'initiative personnelle ;
- Sens de la communication et de relations interpersonnelles.

4. NATIONALITE :

Les candidats doivent être de nationalité burkinabé.

5. EGALITE DES CHANCES :

L'ANAC-BF est un employeur qui offre l'égalité des chances aux femmes et aux hommes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

III. HONORAIRES

Les honoraires mensuels du prestataire sont imputables sur les fonds de renforcement des capacités. Le coût des prestations est fonction du nombre d'interventions du prestataire effectuées dans le mois considéré sur la base d'un taux convenu entre les parties.

IV. DUREE DU CONTRAT :

Le contrat de travail prestation est à durée déterminée

V. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se fera sur la base d'une sélection sur dossier.

Aucun dossier ne sera retourné. Seul le candidat retenu sera saisi de la suite réservée à sa demande.

VI. ACTE DE CANDIDATURE :

Le présent avis de vacance de poste est disponible à l'ANAC et est publié dans les organes de presse.

Le dossier de candidature doit comporter :

- une demande manuscrite timbrée à 200F CFA signée du candidat adressée à Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation civile (ANAC) indiquant clairement le poste pour lequel il postule ;

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae(CV) faisant état du parcours universitaire, des diplômes obtenus, de toute expérience professionnelle, des compétences linguistiques et de tout autre titre ou certification professionnel ;
- des photocopies légalisées des diplômes ; des certificats ou attestations de travail.

La date limite pour la réception des dossiers de candidature est fixée le 17 juin 2016 à 15h 30--GMT.

Le dossier qui doit être déposé sous plis fermé, portera au :

- au recto, le titre de l'emploi pour lequel le candidat postule ;
- au verso, les nom et prénom du candidat.

Le dossier peut être déposé au siège de l'ANAC ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation civile (ANAC)

Avenue de la Résistance du 17 mai,

01 BP 1158 Ouagadougou 01

Tél : (00226) 25 30 64 88/25 31 63 32

Fax: (226) 25 31 45 44

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

L'ANAC-BF se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de vacance de poste.

Abel SAWADOGO
Directeur Général